

COMMUNE DE MONTALIEU-VERCIEU

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTALIEU-VERCIEU

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Montalieu-Vercieu, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en séance d'installation du nouveau Conseil Municipal à la salle Jouvenet, 2 place de l'église, sous la présidence de Monsieur Christian Giroud, Maire.

Etaient présent(e)s : AIME Virginie, ATTAVAY Bernard, CHAUDET Florence, DA CONCEICAO Maryline, DREVET Christiane, D'ORIO Vincent, FAYARD Stéphanie, FONTAINE Marie, FOURNET Steve, GIROUD Christian, GORCE Isabelle, GOZZO Barbara, JAVERLIAT Laure, LACAVE Quentin, LAROCHE Jean-Luc, LEMIRE Robert, LUTTRIN Jean-Claude, PEJU Amaury, PELLEGRINELLI Florian, PERRAUT Sébastien, POULET Maxime, ROSSI Patrick, RUIZ Céline, THEVENOT Monique, ZABI Sabya

Procurations : RUIS Frédéric donne pouvoir à GIROUD Christian.

Absent(e)s non représenté(e)s : TETU Elodie

Soit 25 présents et 1 pouvoir - 26 votants

Secrétaire de séance : Florence CHAUDET

19H30, Monsieur le Maire, Christian GIROUD, ouvre la séance, salue les membres présents, la presse et le public. Il procède à l'appel des présents et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

- élection du Maire
- fixation du nombre des adjoints
- élection des adjoints
- lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local

ELECTION DU MAIRE :

Pour cette délibération, le Maire, Christian GIROUD, donne la présidence de la séance à Christiane DREVET, doyenne de l'assemblée. Sont nommés 2 assesseurs : Amaury PEJU et Virginie AIME. Le vote se déroule à bulletin secret et après dépouillement, le résultat est le suivant : Christian GIROUD 21 voix et Quentin LACAVE 5 voix (26 votants)

Christian GIROUD est donc élu Maire pour la mandature 2026/2032. De ce fait, il reprend la présidence de la séance.

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS :

La commune ayant dépassé les 3 500 habitants, le Maire propose de nommer 8 adjoints.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la création de 8 postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS :

L'élection des adjoints se fait par scrutin de liste. Sont nommés 2 assesseurs : Amaury PEJU et Virginie AIME. Le vote se déroule à bulletin secret.



Une seule liste est proposée, elle est composée de : Frédéric RUIS 1er adjoint, Christiane DREVET 2e adjointe, Maxime POULET 3e adjoint, Monique THEVENOT 4e adjointe, Jean-Claude LUTTRIN 5e adjoint, Florence CHAUDET 6e adjointe, Amaury PEJU 7e adjoint et Maryline DA CONCEICAO 8e adjointe.

Après dépouillement, cette liste obtient 21 voix contre 5 bulletins nuls et/ou blancs. La liste est donc élue.

Revelé des échanges : Mme AIME demande s'il est possible de barrer des noms sur la liste des adjoints proposée au vote. Monsieur GIROUD lui répond que dans ce cas, le bulletin sera déclaré "nul".

LECTURE ET REMISE D'UNE COPIE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le Maire donne lecture de la charte de l' élu local dont une copie est remise à chaque membre du Conseil. Sont annexés les articles L2123-1 à L2123-35 du CGCT, mentionnant les conditions d'exercice des mandats municipaux.

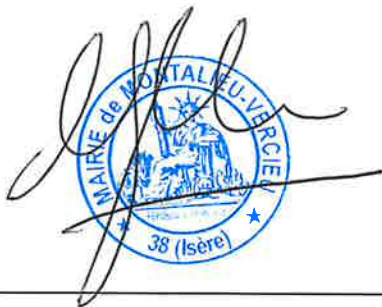
Le prochain Conseil Municipal est prévu le 2 avril 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20.

Tableau des signatures pour l'approbation du Procès-Verbal de délibération du Conseil Municipal de Montalieu-Vercieu de la séance du 20 mars 2026

à Montalieu-Vercieu, le 2 avril 2026

Le Maire, Christian GIROUD



A handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE de MONTALIEU-VERCIEU' around the top edge, '38 (Isère)' at the bottom, and a central emblem depicting a landscape with a building and trees.

à Montalieu-Vercieu, le 2 avril 2026

La secrétaire, Florence CHAUDET



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.